

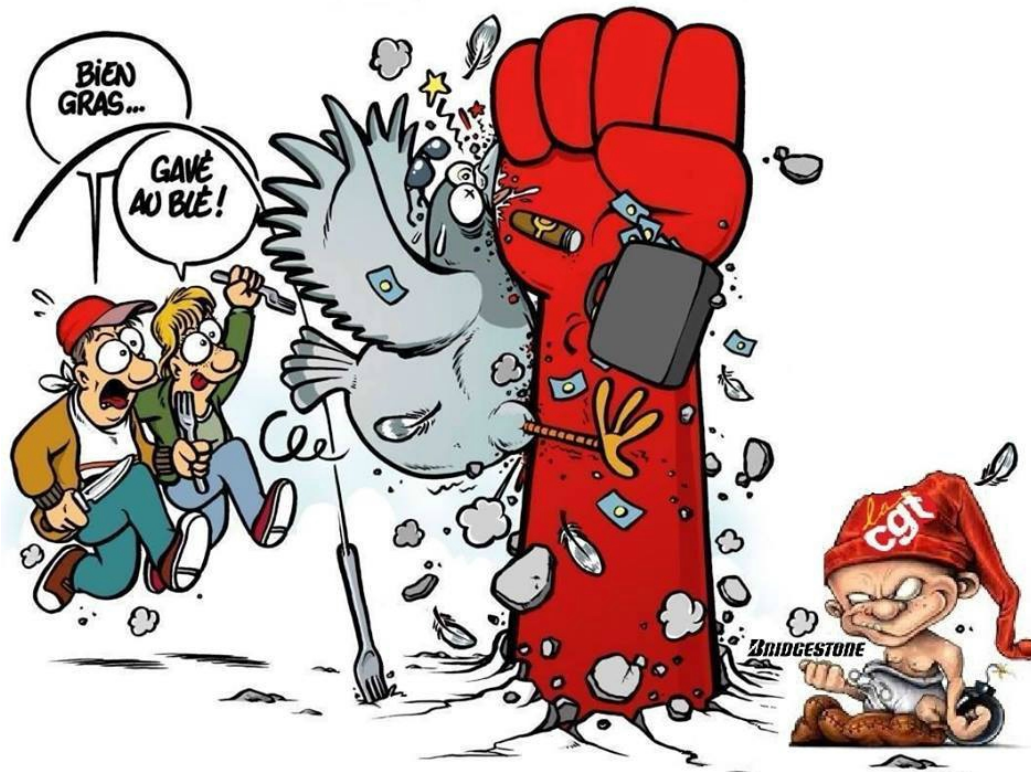
COMPTE RENDU de REUNION
Jeudi 17 novembre 2016

DELEGUES du PERSONNEL

ORDRE DU JOUR :

C.G.T. : 60 questions **46,51 %**
129 questions

*Si certains syndicats choisissent d'être
des pigeons, la CGT choisit de défendre tes intérêts !!!*



Questions reçues le 09/11/2016 à 11h46 :

CGT UTMA Question N°1

Au terminus Perrache ligne A, des personnes montent dans la rame pour éviter de faire le tour sur le quai de départ ou par inadvertance. Quelle est la procédure ?

Il n'y a pas de procédure de contrôle du train avant le retournement aux terminus. Cependant, si cela arrive, le conducteur est en mesure de passer une annonce dans son train pour inciter les personnes à descendre.

CGT UTMA Question N°2

Comment peut faire un salarié pour vérifier sur quelle date a été changé son service ? À part celui de demander à l'ordo.

Les agents peuvent consulter leur roulement de travail sur ADAPIE.

CGT UTMA Question N°3

L'entretien annuel porte –il bien son nom ? Se déroule-t-il toutes les années pour l'ensemble des salariés ?

L'entretien d'activité (EA) a lieu tous les 2 ans pour le personnel conduite.
Il a lieu tous les ans pour le personnel hors conduite.



CGT UTMA Question N°4

Lors d'un avant-gare à Perrache, il faut faire ouvrir les barrières de péage sinon l'avant-gare ne sert à rien ! Le quai étant trop étroit pour le nombre d'usagers, le conducteur ne peut pas remonter à sa cabine opposé. Pouvez-vous trouver une solution ?

Cette situation s'applique dans certains cas de situations perturbées. Dans ce cas, le régulateur avertit l'agent de conduite de ce positionnement en avant gare de Perrache et doit également informer l'OIC afin de garantir l'ouverture des portillons et faciliter ainsi le flux d'échange voyageurs.

CGT UTMA Question N°5

Au sujet des nouveaux horaires utma du samedi (mise en place le 5/11/16) :

A : du temps au retournement a-t-il été rajouté sur lignes A et B ?

B : du temps de roulage a-t-il été rajouté sur les lignes A et B ?

C : qu'est-ce qui a changé sur ce nouveau horaire ?

D : quelle est le nombre de service décalé en comparaison avec l'ancien ?

A : Le temps au retournement sur les lignes A et B n'a pas été modifié

B : Le temps de roulage sur les lignes A et B n'a pas été modifié

C : L'habillage des services agents a été revu et du temps de pause a été ajouté

D : Il y a le même nombre de services agents par rapport aux anciens horaires. Il n'y a pas de différence en nombre de service décalé.

CGT UTMA Question N°6

Y a-t-il une commission roulement à UTMA ?

Il n'y a pas de commission roulement à UTMA.

CGT UTMA Question N°7

Combien de conducteurs font partie de cette commission ?

Cf réponse question CGT UTMA N°6

CGT UTMA Question N°8

Depuis combien de temps font-ils partie de cette commission ?

Cf réponse question CGT UTMA N°6

CGT UTMA Question N°9

Quand cette commission doit-elle être sollicité ?

Cf réponse question CGT UTMA N°6

CGT UTMA Question N°10

Pour les changements horaires samedi du 5 novembre 2016, la commission roulement a-t-elle été sollicité ?

Cf réponse question CGT UTMA N°6 – à noter que le samedi 05/11/2016 était une journée de match au Grand Stade.

CGT UTMA Question N°11

Des conducteurs ou autres salariés ont-ils été sollicités pour étudier/regarder ces nouveaux horaires samedi ?

Les nouveaux horaires ont été montrés à certains agents afin de croiser les regards de lecture.

CGT UTMA Question N°12

Avez-vous attendu leur retour vis-à-vis de ces nouveaux horaires avant de les mettre en place ?

Les agents qui auraient eu lecture de ces horaires ont apporté une réponse en direct aux Chefs de Groupe.

CGT UTMA Question N°13

Des affectations de régulateurs tramway sont ils prévu sans appel d'offre ?

Un appel d'offre « régulateurs tramway » réservé aux agents de maîtrise du tramway est actuellement en cours pour reconstituer le vivier de régulateurs.

CGT UTMA Question N°14

La ligne 79 est touché par du retard important en heures de pointe vers les 7 chemins et centre commercial carrefour Roosevelt, ce qui engendre des conflits avec les usagers qui attendent un bus trop longtemps.

A : quelle est la cause de ce retard ?

B : quelle solution allez-vous apporter rapidement ?

Concernant le retard de la ligne 79 en heure de pointe :

- a) La circulation engendre ce retard mais des nouveaux temps de parcours sont à l'étude.
- b) La ligne est suivi par les régulateurs Pc bus et la présence maîtrise sera renforcée sur le secteur.

Questions reçues le 10/11/2016 à 13h02 :

CGT Tramway Question N°1

Sur T2 en V1 l'entrée de la station A. Paré est extrêmement dangereuse, dû aux usagers qui traversent en courant et sans regarder l'arrivée des tramways, merci de condamner ce passage improvisé.

Concernant T2 en V1 entrée de la station A. Paré, une demande de suivi d'étude sur la gestion des flux a été faite à DPML.

CGT Tramway Question N°2

L'affichage de l'interdiction des poussettes par les portes de service devait être revu en plus gros et avec incitation pour un passage vers les portes doubles.

Concernant l'affichage de l'interdiction des poussettes, les pictogrammes actuels ont été posés en mi 2016. Il n'est pas prévu d'apporter des modifications à cet affichage.

CGT Tramway Question N°3

Les temps de retournement au terminus sont souvent fictifs et cela sur toutes les lignes, merci de revoir des temps réels.

Les temps de retournement ne sont pas fictifs, ils ont été chronométrés par les Chefs de Groupe.

CGT Tramway Question N°4

Le stationnement des véhicules particuliers à la station G.Berger est toujours anarchique et très dangereux, y-aura-t-il une solution pérenne ?

Une demande a été faite pour que ce sujet soit mis à l'ordre du jour de la réunion accidentologie de début 2017 entre le Grand Lyon, le SYTRAL et DPML.

CGT Tramway Question N°5

Que comptez-vous faire pour éviter que des jeunes ne puissent plus s'accrocher à l'arrière des trams (tramsurfing)?

Nous avons mis en place une procédure en cas de signalement d'une personne accrochée au tramway entre le PC Tram et le conducteur. Sur le plan de la modification matérielle, les propositions faites n'ont pas abouti à ce jour. Par ailleurs, des communications presse ont été réalisées pour sensibiliser au risque de cette pratique en amont d'une campagne de prévention sur la sécurité.

CGT Tramway Question N°6

Nous vous demandons de revoir votre position sur les plaques de fin de zones sur T5. L'emplacement existe contrairement à vos écrits.

Une demande sur les plaques de fin de zones sur T5 a été faite à la DPML. L'information la plus importante pour le CT est le début de la zone où ce dernier passe sa commande et permet ainsi au train d'être en émission durant 30"

Pour ces deux exemples il est malgré tout possible en cas d'oubli de passer sa commande d'itinéraire en pied de feu.

CGT Tramway Question N°7

Concernant les tickets restaurants ,c'est à UTT que les conducteurs ont des difficultés pour les récupérés. Merci de solutionner le problème.

Concernant les tickets restaurant, à partir du mois de décembre 2016, une permanence, de 05h00 à 19h00 sera tenue par les chefs de groupe sur les deux premiers jours suivant l'arrivée des TR. Les autres jours du mois, la distribution sera identique à celle d'aujourd'hui.

CGT Tramway Question N°8

En ce qui concerne les pauses non payées, les conducteurs vous demandent de supprimer cette injustice.

L'intégralité des pauses sont payées, seules les interruptions de conduite supérieures ou égales à 31' ne le sont pas.

CGT Tramway Question N°9

Nous vous demandons des décisions définitives pour le stationnement des véhicules particuliers à Jet d'Eau en V2.

Une demande a été faite pour que ce sujet soit mis à l'ordre du jour de la réunion accidentologie de début 2017 entre le Grand Lyon, le SYTRAL et DPML.

CGT Tramway Question N°10

Pourquoi les élus ne sont-ils pas informés lors des incidents et accidents graves ?

Lors des incidents et accidents graves, les secrétaires généraux des organisations syndicales et membres du CHSCT sont informés par le PC Sécurité (article 12 de l'accord relatif à la sécurité des personnes et des biens au sein de Keolis Lyon du 9 janvier 2012).

Par ailleurs, le CHSCT est informé par téléphone et par écrit avec un descriptif de l'incident et des mesures prises par l'entreprise pour accompagner nos salariés.

Questions reçues le 14/11/2016 à 05h31 :

CGT Question N°1

Ligne 26 nouveau terminus lycée Lumière Pourquoi tous les CR d'UTP n'ont pas eu de reconnaissance de ligne vu les modification du trajet?

Vous avez installer des toilettes provisoire, Jusqu'à quand va durer le provisoire?

Quelqu'un de la direction s'est il déplacé pour voir à quoi ça ressemble, si oui, accepterait il de rentré dedans ne serais ce que pour 1 min?

Savez-vous qu'il n'y a pas d'eau pour se laver dedans?

Concernant la ligne 26, les modifications mineures sont connues par les conducteurs car d'autres lignes passent le même itinéraire. Un guide illustré de photos a été transmis aux conducteurs pour le rappel de l'itinéraire.

Les toilettes provisoires sont homologuées et suivies par le prestataire, nettoyées 3 fois par semaine. Un échange va avoir lieu avec un des commerces pour utilisation de leurs toilettes.

CGT Question N°2

Question Question Cgt UTP numéro 5 réunion des délégués du personnel le 20 octobre 2016 folio18;

a) qui vous a donné cette réponse?

b) est-ce qu'il s'est déplacer sur place pour constater?

c) de quoi parle-t-il

e) en aucun cas cela n'empêche les voitures de se garer dessus

Si cet interlocuteur ne veux pas répondre aux questions des délégué du personnel, merci de trouver quelqu'un d'autre, afin que nous ayons des réponses cohérentes.

f) Le matériel neuf sur cette ligne ne compte pas a vos yeux? Et que dire de la santé des salariés? Et le confort des voyageurs? L'arrêt Surville à été surélevé de 5 à 10 cm, quand un bus arrive dessus il prend 4 chocs "pour chaque roue qui monte sur l'arrêt" directement dans le dos du salarié sans parler de la détérioration du matériel à long terme.

Oui l'interlocuteur s'est déplacé, la hauteur du seuil est moins de 4 cm, elle correspond à un seuil d'accès de bateau. L'accès se passe à vitesse réduite.

Dans un but de sensibiliser les voitures, bien marquer l'emplacement, de protéger l'arrêt de l'évacuation de l'eau en temps de pluie, éviter des flaques devant les clients !

CGT Question N°3

Ligne C 17 arrêt Bel Air les brosses direction Charpennes il est impossible de voir les cyclistes qui arrive de droite au niveau du tramway, nous vous demandons d'installer un stop. la visibilité est nul, au moment où le bus coupe les voix du tramway les cyclistes arrivent dans l'angle mort du bus donc le conducteur ne peut absolument rien faire car il ne les vois pas.

La voie de circulation est prioritaire en rapport de la piste cyclable, un panneau de fin de piste cyclable est apposé de chaque côté du carrefour, néanmoins une demande de signal STOP sera établie.

CGT Question N°4

Les bus série 11 12 13 14 15

Malgré les défaillances constatées et l'ancienneté de ces bus, ils ont été équipé du nouveau pupitre, pourquoi?

Et qui paye la facture?

Concernant les bus série 11 12 13 14 15, un nouveau pupitre est mis en place dans le cadre du projet de renouvellement VISULYS. Le déploiement des équipements du "nouveau" VISULYS est financé par le projet (projet SYTRAL).

CGT Question N°5

Pourquoi au pins il n'y a aucune justification par rapport a la prime conducteur? Nous le constatons uniquement sur fiche de paye, si on l'a ou pas, on ne sait pas pourquoi, on doit prendre contact avec un agent de maîtrise pour avoir des explications.

Nous demandons que les CR soit informés par courrier dans les boîtes aux lettres comme cela se fait dans d'autres dépôts.

Dernièrement il y a eu des changements dans les critères par rapport à cette prime nous vous demandons de les publier.

Les nouveaux critères de la prime sont affichés dans la salle de prise de service depuis l'application. Nous prenons en compte votre demande d'information dans les boites aux lettres.

CGT Question N°6

Pourquoi faire autant de démarches pour se faire rembourser des titres de transport défaillant? C'est-à-dire qu'aujourd'hui il faut faire une DI et y agraffer le ticket défaillant et attendre le remboursement.

Concernant les démarches pour se faire rembourser les titres de transport, ce type de cas est exceptionnel, la problématique est en cours de traitement sur l'unité. Il n'a jamais été demandé d'attendre le remboursement, les titres ont été échangés. Pour tout nouveau cas de ce type, le conducteur doit se rapprocher du caissier.

CGT Question N°7

Dernièrement j'ai constaté des conflits entre voyageurs en rapport avec la monter porte avant en heure de pointe, ceux ci m'implique dans leurs conflits, en me disant que c'est à moi de le faire respecter. En heure de pointe les bus sont pleins à craquer et il y a même des gens qui reste à l'arrêt. Comptez-vous faire quelque chose?

La question étant trop générale, un point sera fait suivant les précisions apportées en séance.

CGT Question N°8

la moitié des bus au pins ont des voyants oranges allumés tout le temps cela fait 4 ans que j'ai fait ma formation et on nous a clairement expliquer que les voyant orange était quelque chose de grave, je constate aujourd'hui que tout le monde s'en moque défaut moteur ECM manque d'eau manque de huile il y a des bus signaler depuis plus de 4 mois et rien n'y fait.

Concernant les voyants orange allumés à UTP, la moitié du parc n'a pas voyants orange allumés. Nous traitons les voyants orange sur signalement des CR ou lorsque nous réalisons des opérations de maintenance sur les véhicules. Les niveaux de fluides sont traités à la rentrée de dépôt (journée et/ou nuit).

CGT Question N°9

Sur Lyon il y a de plus en plus de travaux et de circulation; le problème, c'est les temps de parcours des bus, Cela engendre un stress chez les CR, les usagers se plaignent quotidiennement du temps d'attente pouvant atteindre 30 voir 45 minutes. Les temps de parcours vont ils être amélioré dans un proche avenir?

L'adaptation des temps de parcours est envisageable à condition que la durée prévisionnelle des travaux soit supérieure ou égale à un mois.

CGT Question N°10

Le renseignement des usagers fait partie de la mission du conducteur de bus. Quand le conducteur est sollicité pendant sa pause par les usagers, ça devient du temps de travail confirmez-vous ceci? Pourquoi l'ordo refuse de payer avant de vérifier? Comment vérifie t il cela? Ne serait-ce pas une forme d'escroquerie?

La sollicitation d'un conducteur par un client durant sa pause n'est pas considérée comme du temps de travail effectif, le conducteur reste libre d'apprécier la situation.

CGT Question N°11

**Pourquoi il n'y a jamais de gobelet aux points d'eau?
Qu'est-ce qu'il faut faire quand on a soif, faut-il appeler le PC?
Quelle démarche doit-on faire?
À quel moment ses point d'eau sont approvisionnés de gobelet, existe-t-il un calendrier?, et bien sûr je parle de tout les terminus du reseau.**

Concernant le réapprovisionnement de gobelets, il est effectué au fur et à mesure il n'y a pas de calendrier. Si le conducteur constate l'absence de gobelet, il doit s'adresser à l'AM d'intervention pour réapprovisionner.

Questions reçues le 14/11/2016 à 10h37 :

CGT Maintenance Question N°11

Lors de la grève du 15/09/2016 d'une durée d'une heure, la direction a retenue 1h30 de temps sur le salaire d'un salarié sur St-Simon.Pourquoi? Nous voulons des explications.

Lors de la grève d'une durée d'une heure le 15/09/2016, le salarié concerné a bien été attaché en GV pour une durée d'une heure.

Il y a une erreur d'attachement sur la réunion RP du même jour, 6h00 au lieu de 6h30.

Une correction d'attachement est réalisée.

Questions reçues le 14/11/2016 à 21h20 :

CGT Question N°12

- a) Combien de conducteurs de bus ont touchés la prime ce quadrimestre sur l'ensemble du réseau ?
b) Combien de conducteurs de bus avaient touchés la prime le quadrimestre précédent ?
c) Quel montant global (en euro) à été alloué à la prime conducteur bus ce quadrimestre ?
d) Quel montant avait été alloué à la prime conducteur le quadrimestre précédent ?
e) combien de conducteurs de bus, dépôt par dépôt ont touchés la prime ce quadrimestre ?

| | Q1 2016 | Q2 2016 |
|--------------------------|----------------|----------------|
| Nb agents ayant la prime | 1 067 | 769 |
| Montant total | 128 194€ | 116 219€ |
| Prime moyenne/agent | 120€/agent | 151€/agent |

Questions reçues le 14/11/2016 à 23h59 :

UGICT-CGT question 1A

Journée de solidarité rendue sur une journée de travail

Lorsqu'un salarié travaille pour rendre sa JS, pourquoi celle-ci n'alimente-t-elle pas son TTE ?

Le temps de travail contractuel est calculé hors journée de solidarité. La journée de solidarité est donc ni TCO, ni TTE.

UGICT-CGT question 1B

Journée de solidarité : accord d'annualisation

Celui-ci indique :

- La durée annuelle de référence sera de 1597,5h (hors journée de solidarité) ou de 1604,5h (Journée de solidarité comprise).
- Indicateur rentrant dans le TCO : **NON**
- Indicateur rentrant dans le TTE : **NON**

a) Pendant le temps où un salarié n'a pas rendu sa JS, sa durée annuelle de référence sera de 1597,5h, est-ce exact ?

b) Le passage à 1604,5h s'effectuera lors de la saisie concernant la réalisation de celle-ci, est-ce exact ?

A titre d'exemple, quand un salarié n'a pas programmé sa JS, n'a pas effectué d'heures excédentaires ni cumulé d'absence :

c) Sa durée sera donc bien de 1597,5h et son solde TTE/TCO sera-t-il bien à 0 ?

A titre d'exemple, quand un salarié aura programmé sa JS, n'a pas effectué d'heures excédentaires ni cumulé d'absence :

d) Sa durée sera donc bien de 1604,5h et son solde TTE/TCO sera-t-il bien à -7h00 sachant que les indicateurs de la JS ne rentrent pas en compte dans le TTE/TCO ?

e) Par conséquent, pouvez-vous nous confirmer que non seulement la JS n'alimente pas l'indicateur TTE et en plus diminue celui-ci par l'augmentation de la durée annuelle de référence ?

f) Quand un salarié aura programmé sa JS, aura effectué 5 heures excédentaires et cumulé aucune d'absence, quelle sera sa durée annuelle de référence, son solde TTE et TCO ?

- a) Pendant le temps où le salarié n'a pas effectué sa journée de solidarité, sa durée annuelle de référence est de 1597, 50 heures.
- b) Le passage à 1604,5h ne s'effectuera pas lors de la saisie concernant la réalisation de la journée de solidarité. Le temps contractuel théorique reste à 1597, 50 heures.
- c) Quand un salarié n'a pas programmé sa journée de solidarité et n'a pas effectué d'heures excédentaires ni cumulé d'absence, sa durée annuelle de référence sera donc bien de 1597,50 heures et son solde TTE/TCO est à 0 en prévisionnel sans prendre en compte les RTT
- d) Quand un salarié a programmé sa journée de solidarité et n'a pas effectué d'heures excédentaires ni cumulé d'absence, sa durée annuelle de référence reste à 1597,50 heures et son solde TTE/TCO sera à 0.
- e) La Journée de solidarité n'alimente pas le TTE ni le diminue.
- f) Quand un salarié aura programmé sa journée de solidarité et effectué 5 heures excédentaires et cumulé aucune absence, le temps contractuel théorique de 1597h30, un temps contractuel réalisé de 1602, 50 donc un écart de 5h.

UGICT-CGT question 2

Mode dégradé ALS A/B semaine /samedi Apm horaire fort

Pouvez-vous nous fournir ce document avec une date de mise en place, de validité afin de s'assurer qu'il s'agisse bien du bon document ?

Le Fichier de Couverture des postes Agents de Lignes A/B sera joint au présent compte-rendu.
Ce document a été mis en place le 06/10/2015.

UGICT-CGT question 3

indicateurs rentrant dans le TTE/TCO

Pouvez-vous expliquer au personnel les raisons pour lesquelles les CN (congés naissance) rentrent dans les indicateurs TTE alors que les CY (congés paternité) ne rentrent pas en compte dans le TTE ?

Conformément aux dispositions du code du travail, les congés pour événement familiaux regroupant le congé naissance sont assimilés à du travail effectif (L3142-2). En revanche, le congé paternité n'est pas assimilé à du travail effectif. L1225-35, c'est la raison pour laquelle, il n'entre pas dans le TTE.

UGICT- CGT question 4

Agendas 2017 distribués par l'entreprise

a) Pouvez-vous nous confirmer que cette année, les commandes passées seront suffisantes afin de couvrir la distribution auprès de l'ensemble du personnel d'UTM, toutes catégories confondues ?

b) A quelle date la distribution va-t-elle commencer ?

a) Les commandes réalisées pour l'agenda 2017 ont été dimensionnées pour l'ensemble du personnel UTM.

b) A ce jour nous n'avons pas d'information sur une éventuelle date de livraison de ces agendas.

UGICT-CGT question 5

absentéisme UTM

a) Quel est le taux d'absentéisme actuel par catégorie professionnelle ?

b) Quelle est son évolution par catégorie professionnelle ?

| 2016 Métro Global en % | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre | Annuel |
|------------------------|---------|---------|------|-------|------|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|--------|
| Cadres | | | | | | | | | | | | | 0 |
| Maitrises | | | | | 0,36 | | | | 2,22 | 0,4 | | | 0,29 |
| Conducteurs | 8,65 | 8,45 | 4,92 | 4,72 | 5,67 | 7,25 | 8,74 | 6,5 | 7,54 | 9,49 | | | 7,2 |

UGICT-CGT question 6

calendrier réunion mensuel des DP

- a) Pour vous-vous nous joindre le calendrier 2017 ?**
- b) A quelle date aura lieu la réunion de Janvier 2017 ?**

Le calendrier prévisionnel des réunions des délégués du personnel pour 2017 est en cours d'élaboration.

UGICT-CGT question 7

tickets restaurant distribués fin novembre 2016

- a) A quelle date est-il prévu la réception de ceux-ci ?**
- b) Quelle sera leur durée de validité ?**

Concernant les titres restaurants distribués fin novembre 2016

- a) Les tickets restaurant seront reçus le 28/11/2016
- b) comme à chaque fois, la durée de validité sera effective jusqu'à la fin du mois de janvier de l'année suivante soit le 31/01/2017.

UGICT-CGT question 8

UTM postes de conduite tenus par du personnel intérimaires et étudiant

- a) Les heures de cours la journée sont-elles compatibles avec une journée de travail de conduite Métro la nuit ?**
- b) Pour quelles raisons l'ordonnancement conduite UTM privilégie-t-il les nuits pour le personnel « étudiant » ?**
- c) Quelles sont les restrictions concernant le cumul d'heures (conduite/cours) effectué par jour ?**
- d) Ces restrictions tiennent-elles compte des heures de cours ?**

Quand un étudiant réalise 7 heures de cours la journée et cumule une journée de conduite Métro de 7h00 le soir au TCL,

- e) Entre l'agence intérim et Kéolis-Lyon, qui détient cette information ?**
- f) Un suivi est-il assuré ?**
- g) Par qui ?**
- h) Est-il communiqué ?**
- i) A qui ?**
- j) Entre l'agence intérim et Kéolis-Lyon, qui sera responsable si malheureusement un accident de travail arrivait dont la cause serait la fatigue par exemple ?**

- a) Ce sont les étudiants eux-mêmes qui indiquent leurs disponibilités en fonction de leur planning de cours, examens, etc. La priorité reste leurs études.
- b) Fonction des disponibilités des personnels intérim et des services déjà couverts, l'ordonnancement conduite UTM organise la couverture des services.

- c) Il n'existe pas à notre connaissance de restrictions particulières (conduite/cours) effectuelles par jour
- d) Cf réponse c)
- e) Keolis Lyon et l'agence d'intérim n'ont pas cette information. Keolis Lyon a comme information les disponibilités des étudiants, qu'ils ont eux-mêmes indiquées.
- f) cf réponse e)
- g) cf réponse e)
- h) cf réponse e)
- i) cf réponse e)
- j) En cas d'accident du travail survenu à un travailleur intérimaire, l'agence d'intérim, en tant qu'employeur, est responsable.

UGICT-CGT question 9

notes internes

Pouvez-vous nous joindre les dernières notes concernant :

- a) Les Soirées des 24 et 31 décembre 2016 ?**
- b) La Fête des lumières 2016,**
- c) Les Journées enfant malade,**
- d) Les Congés pour évènements familiaux**

Concernant les notes internes :

- a) La note interne « Soirée des 24 et 31 Décembre » de 2016 est jointe au compte-rendu.
- b) La note interne « Fête des Lumières » de 2016 est jointe au compte-rendu.
- c) d) Les 2 notes portant sur les journées enfant malade et les congés pour évènements familiaux sont en cours de validation.

UGICT-CGT question 10

DCI vérification d'identité par le biais du 3179

- a) Le personnel DCI est-il autorisé à faire composer le 3179 par un contrevenant qui ne possède pas de justificatif d'identité ?**
- b) L'entreprise demande-t-elle à son personnel d'utiliser ce mode de vérification ?**
- c) Le personnel DCI peut-il être sanctionné pour avoir demandé à un contrevenant de composer ce numéro ?**
- d) Le personnel DCI peut-il être sanctionné pour refuser de demander à un contrevenant de composer ce numéro ?**
- e) Qui assume la responsabilité concernant cette démarche ?**
- f) Quelle est la position de l'entreprise concernant cette démarche ?**

- a) Les agents du DCI peuvent demander au contrevenant ne pouvant justifier de son identité, uniquement si ce dernier accepte, de composer le 3179
- b) Le personnel peut utiliser ce numéro qui permet d'avoir une identité correspondant au porteur du téléphone portable, uniquement si le contrevenant accepte de le faire.
- c) Le personnel n'est pas sanctionné pour avoir demandé à un contrevenant de composer ce numéro.
- d) Le personnel n'est pas sanctionné s'il refuse de demander à un contrevenant de composer ce numéro
- e) Il n'y a que le contrevenant qui, par son acte volontaire assume la responsabilité de communiquer son identité par ce biais.
- f) C'est un des moyens dont nos contrôleurs peuvent disposer en ultime recours et qui peut permettre au contrevenant, qui accepte l'utilisation de ce numéro, de justifier de son identité et d'éviter que les contrôleurs fassent appel à la police pour identification.

UGICT-CGT question 11

UTMA Postes Agents de ligne SNA octobre 2016

a) Pouvez-vous nous donner le nombre et la description des SNA pour octobre 2016 ?

Il y a eu 1 SNA LIGNE D pour le mois d'octobre 2016 (heures de délégation).
Il y a eu 4 SNA LIGNES AB pour le mois d'octobre 2016 (Maladie et Grève).

UGICT-CGT question 12

UTMD Postes Agents de ligne SNA/NO Octobre 2016

a) Pouvez-vous nous donner le nombre de SNA/postes NO non couverts et la description des SNA pour octobre 2016 ?

Il y a eu 3 SNA/NO Ligne D pour le mois d'octobre 2016 (manque d'effectifs et recyclages MPL85).

UGICT-CGT question 13

UTM Agents de ligne Fichier Demandes de Samedi-Dimanche

a) Combien y-a-t-il eu de demandes de journées en Octobre 2016 ?

b) Combien y-a-t-il eu d'accords en Octobre 2016 ?

a) Pour Octobre 2016, il y a eu 1 demande de journée sur lignes A/B et 3 demandes de journées sur ligne D

b) Pour Octobre 2016, il y a eu 1 demande de journée acceptée sur lignes A/B et 0 demande de journée acceptée sur ligne D

UGICT-CGT question 14

Préavis en cours

a) Nous vous demandons d'actualiser le tableau ci-dessous.



| | | |
|-----------------------|--|---|
| CFDT Autonome Unsa | Ensemble du personnel : Blocage des salaires pour 2015 | 31/01/16 Préavis levé par Autonome Unsa |
| FO | Ensemble du personnel : Salaire, condition de travail, évolution de carrière | 31/01/16 |
| CFDT | Ensemble du personnel de conduite de l'unité de Givors | 04/07/16 |
| CGT | Ensemble du personnel KL : Augmentation du point 100 | 01/07/16 |
| CGT | Ensemble du personnel maintenance UTT Léa : - Conditions et horaires de travail concernant le grand stade | 01/02/16 |

b) Le mois dernier, nous n'avons pas retrouvé le tableau présent dans la question, nous vous demandons donc ce mois-ci de conserver l'intégralité de la question et des éléments fournis.

| | | |
|------------|------------------|---|
| 24/03/16 | FO | <u>Ensemble du personnel KL :</u> Retrait du Projet de Loi Travail Augmentation de salaires Conditions de travail Conditions d'exploitation tous modes Sécurité prévention et sécurisation du réseau |
| 30/08/16 | CGT UGICT CGT | <u>Ensemble du personnel KL :</u> Augmentation valeur du point transformation prime de vacances en 14ème mois prise en charge à 100% du salaire dès le 1er jour d'arrêt dénonciation accord décompte et organisation de travail amélioration conditions travail |
| 20/10/16 | CGT UGICT CGT | <u>Ensemble des agents de ligne UTM :</u> Dégradation des conditions de travail des agents de ligne Métro Organisation du travail des agents de ligne |
| 08/11/2016 | CGT UGICT CGT | <u>Ensemble des salariés PC Métro :</u> Modification du règlement de Sécurité de l'Exploitation des lignes de métro A, B, C et D engageant la sécurité des usagers et du personnel et dégradant les conditions de travail du personnel. Disparition des prérequis relatifs à la formation des régulateurs, chefs de quart et agents de ligne. |

b) Le tableau fourni dans la question sera dans le compte-rendu.

UGICT-CGT question 15

UTM, disponibilité des équipements, distributeurs accès 31 SNCF Part-Dieu le Dimanche 2 octobre 2016

a) Quel était l'état de ceux-ci dimanche soir vers 22h30 ?

b) Parmi les 7 distributeurs de cet accès, combien d'entre eux acceptaient-ils le paiement en espèce ?

c) Combien étaient-ils en fonctionnement nominal

a) Le 2/10 à 22h30 : Parmi les 7 distributeurs de l'accès 31 de Part-Dieu, 5 n'acceptaient pas le paiement en espèce. Parmi ces 5 distributeurs, 1 n'acceptait pas non plus le paiement CB.

b) Le 2/10 à 22h30 : Parmi les 7 distributeurs de l'accès 31 de Part-Dieu, 5 n'acceptaient pas le paiement en espèce.

c) Le 2/10 à 22h30 : 2 des 7 distributeurs de l'accès 31 de Part-Dieu avaient un fonctionnement normal.

UGICT-CGT question 16

fête des lumières 2016

a) Est-il prévu la gratuité de journée et sur quelle période ?

b) Est-il prévu si tel était le cas la mise en place de moyens permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder au transport sans avoir besoin d'utiliser un titre de transport pour appeler un ascenseur qui se trouve en surface et dont l'appel et l'ouverture des portes de l'ascenseur se réalise par la validation d'un titre de transport ce qui n'a jamais pu être réalisé les années précédentes ?

Concernant la fête des Lumières :

a) La gratuité des titres sera effective la journée du 08 décembre 2016 à compter de 16h00 jusqu'à la fin de service.

b) Concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux ascenseurs, ce sujet est actuellement traité en direct par le PC évènementiel.

UGICT-CGT question 17

UMS, on retrouve actuellement de gros problèmes dans le système de jauge électronique des cuves GO et AD-Blue, celui-ci ne fonctionnant toujours pas malgré les nombreuses relances entraînant de fait:

- l'obligation pour les magasiniers de jauger manuellement sachant qu'ils ont d'autres tâches à effectuer.

- Des problèmes d'approvisionnement en cas d'absence de ceux-ci.

1) Quel a été le coût de l'installation de ce système ?

2) Quel est le coût des nombreuses interventions depuis la sa mise en place ?

3) Que comptez-vous faire auprès de l'entreprise en charge de ce système pour qu'enfin celui-ci fonctionne correctement ?

Concernant le système de jauge électronique des cuves GO et AD Blue :

1) Le dispositif de remontée de données était compris dans le projet global d'installation des cuves. Le cout de l'installation de ce système n'est pas représentatif par rapport au cout global

2) Depuis que ce dispositif n'est plus sous garantie, le nouveau titulaire du contrat d'entretien, ALMA Service, est intervenu à plusieurs reprises et également la société GIR, prestataire DSI, pour la remontée de données. La majorité de ces interventions sont incluses dans le contrat de maintenance

3) Les investigations continuent conjointement entre ALMA Service (prestataire DMP) et GIR (prestataire DSI).

Si d'ici la fin de l'année 2016 aucune amélioration n'est apportée, il faudra envisager de remplacer une partie du système existant.

UGICT-CGT question 18

Poudrette, il y a eu dernièrement plusieurs crevaisons suite à des débris sur la chaussée (visserie...). Nous demandons l'intervention d'une balayeuse.

Le nécessaire sera fait.

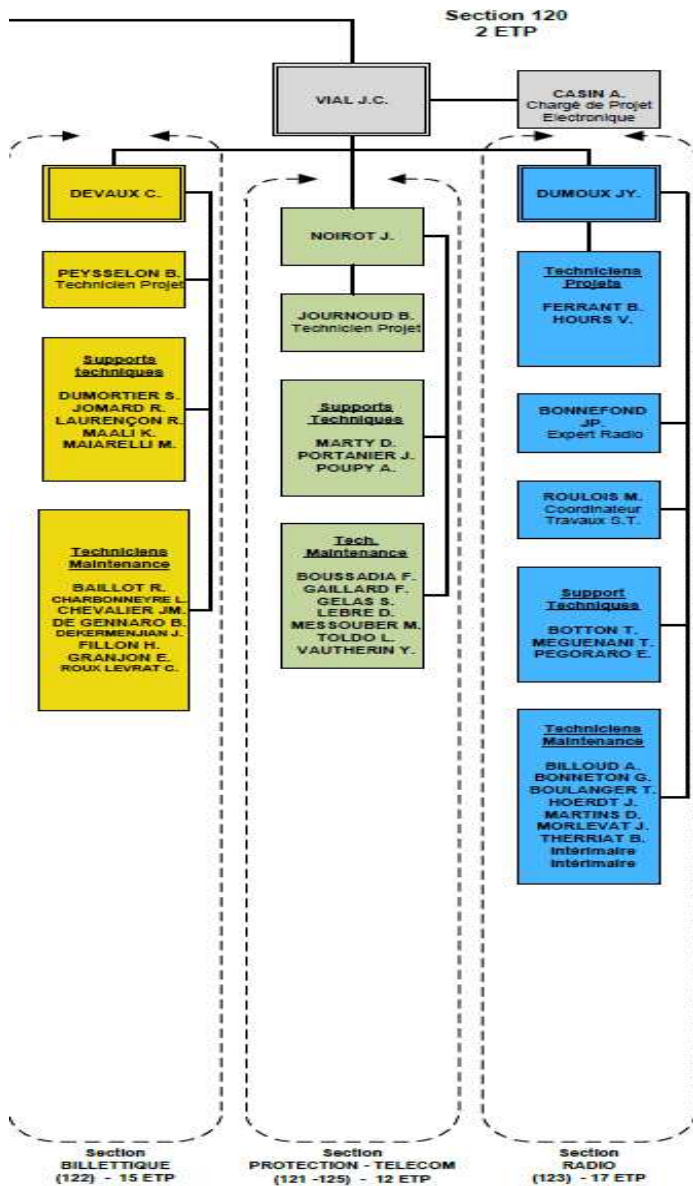
UGICT-CGT question 19

UMEQ, l'issue de secours se retrouve régulièrement encombrée. L'accès aux panneaux syndicaux est impossible, nous demandons le déplacement.

Le nécessaire a été fait concernant les encombrants devant l'issue de secours et les panneaux syndicaux à UMEQ

UGICT-CGT question 20

nous demandons l'organigramme du service UMEQ à jour.



UGICT-CGT question 21

UMS la soie, nous demandons à nouveau le déplacement de l'Algeco inoccupé située à l'entrée.

Il n'est pas prévu de déplacer l'Algeco à UMS la Soie.

UGICT-CGT question 22

fête des lumières 2016 reconduction plateau repas

- Est-il prévu la reconduction de la distribution des plateaux repas cette année ?**
- Pourriez-vous envisager de prévenir les personnes destinataires au plus tard la veille du dernier service travaillé ?**

Concernant la fête des Lumières ;

- Il est prévu de reconduire la distribution des plateaux repas ;
- Les personnes destinataires seront prévenues au plus tard la veille du dernier service travaillé.